

Habilitation électrique selon la NF C 18-510 - personnel chargé d'intervention sur le photovoltaïque : BR photovoltaïque

Ref. **HE15-6**
Durée : 3.0 jour(s) / 21.0 heures
Formacode : 24049

Habilitations concernées: BR photovoltaïque et H0

Avertissement :

Conditions d'accès

Être obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (tenue de travail, chaussures de sécurité, écran facial, gants isolants...) pour effectuer les travaux pratiques de la formation

Pré-requis :

- Avoir une maîtrise orale et écrite de la langue française.
- Posséder des compétences techniques en électricité.

Personnes concernées :

Personnel électricien ou électromécanicien chargé d'accomplir des interventions générales sur des installations photovoltaïques

Objectifs :

- Identifier la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique et des risques présentés par les installations et équipements BT d'une chaîne photovoltaïque
- Appliquer les consignes de sécurité en BT liées aux interventions générales effectuées sur des installations photovoltaïques

Programme :

Enseignement théorique :

- l'évaluation des risques
- les dangers de l'électricité
- les appareillages en Basse Tension
- les limites, zones et opérations liées
- les équipements de protection
- les rôles et titres d'habilitations
- procédure et déroulement des travaux hors tension
- procédure et déroulement des interventions
- les opérations spécifiques de manœuvres, mesurages, vérifications et essais
- la procédure en cas d'accident électrique
- la procédure en cas d'incendie électrique
- le chargé d'intervention photovoltaïque: rôle et opérations

Travaux pratiques sur des installations photovoltaïques

Démarche pédagogique :

La formation est animée par un formateur disposant d'une qualification spécifique de formateur, selon les procédures de qualification de Bureau Veritas Exploitation.

Nos formateurs sont en mesure d'adapter le déroulé de la formation en fonction des attentes des bénéficiaires.

Les méthodes pédagogiques utilisées sont :

- Méthode affirmative par exposé est limitée aux explications théoriques
- Méthode interrogative avec un système de vote interactif et dynamique afin de favoriser l'engagement
- Méthode active est appliquée continuellement soit par exercices de mises en situations pratiques sur des platines pédagogiques photovoltaïques
- Méthode démonstrative est appliquée par jeux de rôles



Evaluation et validation :

- du positionnement en début de session
- formative réalisée par quizz ou jeux pédagogiques
- les évaluations de vérification de l'acquisition des connaissances sont réalisées via un QCM et des mises en situation pratique

Délivrance d'un titre d'habilitation pré-renseigné et d'une attestation complétée de l'avis du formateur.